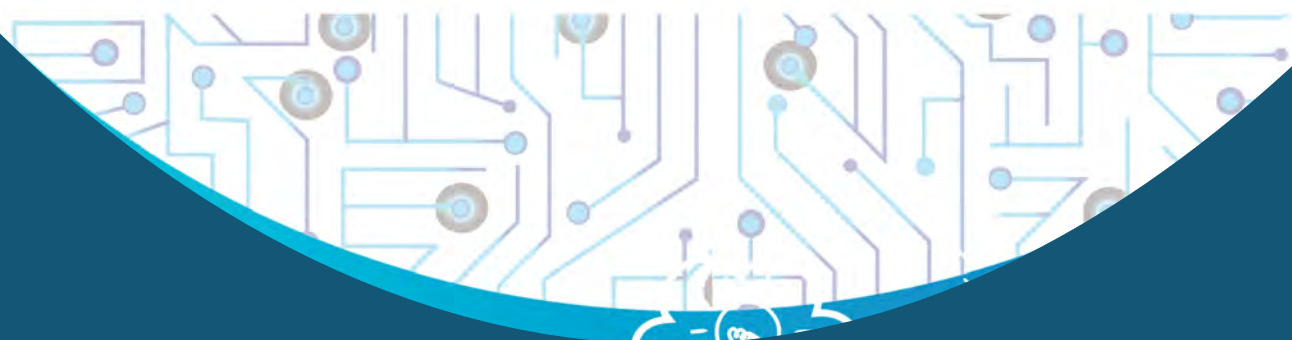




RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROJET STRATÉGIQUE ACADÉMIQUE 2021-2025



**Bilan d'étape
de la mise en oeuvre
2021-2022**

Novembre 2022

BILAN D'ÉTAPE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET STRATÉGIQUE ACADÉMIQUE

Novembre 2022

SOMMAIRE

p. 02 | **PRÉAMBULE**

POINT D'ÉTAPE SUR LA MISE EN ŒUVRE DES AXES DU PROJET ACADÉMIQUE

Axe 1 : CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU TRAVAIL DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS

p. 05 | Orientation 1 : Développer un climat scolaire propice aux apprentissages

p. 08 | Orientation 2 : Améliorer concrètement les conditions de travail et de bien-être des personnels

p. 11 | **Axe 2 : ASSURER L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS**

p. 13 | **Axe 3 : ASSURER LA MAÎTRISE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX PAR TOUS LES ÉLÈVES**

p. 16 | **Axe 4 : FAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE UNE VOIE DE RÉUSSITE ET D'EXCELLENCE DANS LA RÉUNION DU 21^e SIÈCLE**

FOCUS SUR QUELQUES THÉMATIQUES TRANSVERSALES

p. 21 | L'éducation au développement durable

p. 24 | L'innovation

p. 26 | L'École académique de la formation continue

p. 28 | L'Éducation artistique et culturelle

p. 30 | Le numérique éducatif

p. 33 | La voie technologique

p. 34 | L'École inclusive

p. 35 | Les langues et l'international

p. 38 | La Maternelle

p. 40 | **LES INDICATEURS DE SUIVI**

PRÉAMBULE

Le projet stratégique académique a été rédigé en 2021 pour 4 ans : établi sur la base d'un diagnostic des forces et faiblesses de l'académie, il détermine des axes prioritaires partagés par la communauté éducative et tous les partenaires : parents, élus des collectivités territoriales, associations, services de l'Etat, toutes celles et ceux qui participent au quotidien à la vie de l'école et à la formation de la jeunesse réunionnaise.

Un an et demi après son adoption, il est temps de faire un point d'étape sur sa mise en œuvre pour mesurer les avancées qu'il a permises, les aménagements dont il a besoin, les mesures à prendre pour améliorer son efficacité.

La concertation « Notre Ecole, faisons la ensemble », initiée par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse à cette rentrée 2022 nous offre l'occasion de partager ce premier point d'étape avec toutes les écoles et établissements engagés dans la démarche. Il a vocation à compléter les ressources nationales disponibles par une information claire et synthétique sur la situation de l'académie.

Ce bilan d'étape a donc pour ambition de donner à chacun l'occasion de s'approprier la stratégie académique pour la décliner en un projet adapté aux spécificités et aux besoins de chaque école, collège et lycée. Il est un outil à la disposition des équipes pour nourrir la réflexion collective, rappeler et partager les objectifs communs, identifier les leviers de progrès possibles, les multiples actions à mener. Il reviendra à chaque équipe de définir le chemin le mieux adapté à son contexte, à ses talents et ressources pour atteindre les objectifs fixés qui peuvent se résumer en un seul : faire réussir les élèves réunionnais, tous les élèves, quelle que soit leur origine sociale, géographique ou leur genre.

Le projet académique

https://www.ac-reunion.fr/sites/ac_reunion/files/2021-12/2021-08-20-psa-version-imprimeur-ok-16609.pdf

Ce projet 2021-2025 pour l'académie de La Réunion est l'aboutissement d'un travail de conception et d'écriture collective qui a mobilisé de nombreuses intelligences expertes tout au long de l'année 2020-2021.

Un diagnostic des forces et faiblesses de l'académie a conduit à identifier quatre grands axes prioritaires.

Posé après une observation attentive et quotidienne de l'académie, un diagnostic s'est aussi nourri des nombreux échanges avec les autorités nationales, les élus de La Réunion, les enseignants et chefs d'établissements, les cadres administratifs et pédagogiques, les partenaires de l'école, les parents et les organisations syndicales, les citoyens de l'île. Deux rapports récents publiés par la Cour des

Comptes en décembre 2020¹ et par la délégation aux Outremer de l'Assemblée nationale en Mai 2021² ont permis d'approfondir et d'enrichir la réflexion. Un état des lieux peut donc être dressé en première partie de ce projet académique : il fait le point sur l'évolution du niveau des élèves réunionnais depuis la création de l'académie en 1984 ; cette mise en perspective permet de mesurer l'immensité du chemin parcouru et l'importance de l'éducation dans la réduction des inégalités sociales à La Réunion. Trois données, parmi de nombreuses autres, suffisent à étayer cette affirmation :

- 85 % des jeunes de 16 à 19 ans sont aujourd'hui scolarisés alors qu'ils étaient 62 % en 1995 et 37 % en 1984.
- Les lycéens d'origine sociale défavorisée représentent en 2019 plus de 41 % des bacheliers généraux de l'académie, au lieu de 25 % en 1997.
- Alors qu'en 1997 l'écart de réussite au baccalauréat entre les enfants de cadres et les enfants d'ouvriers était de 24 points, il n'est plus que d'un point en 2021. Cette réduction s'est effectuée de manière beaucoup plus nette qu'en France hexagonale.

Ces progrès méritent d'être salués et sont bien perçus par les citoyens réunionnais qui croient à la valeur de l'École et la reconnaissent comme lieu d'apprentissage et d'éducation³ ; ils peuvent aussi nourrir une légitime fierté chez tous les personnels de travailler pour une académie dont les résultats sont visibles ; ils invitent enfin à reconnaître l'effort public financier considérable de l'Etat et des collectivités locales qui rend possibles ces avancées. La Cour des comptes souligne que cet effort devrait produire plus de résultats alors que les députés de l'Outremer estiment, quant à eux, qu'il doit être soutenu malgré la baisse des effectifs observable à La Réunion, qui a perdu en dix ans 7 600 élèves dans le seul premier degré, soit - 6,3 %. Quel que soit le jugement porté sur son efficience, cet effort ne peut pas être nié.

Ces progrès ne doivent bien sûr pas occulter les difficultés qui restent à résoudre, en raison du contexte économique et social de La Réunion, de son isolement géographique, de la coexistence de deux langues de statut différent, le créole et le français ; les jeunes réunionnais sont particulièrement touchés par le chômage, l'illettrisme, le décrochage scolaire et le risque de sortie de l'école sans qualification qui retarde leur insertion professionnelle et leur épanouissement personnel. Ces difficultés frappent inégalement certains groupes d'élèves, les garçons plus que les filles, certaines zones géographiques, les « Hauts » plus que les « Bas », les catégories sociales défavorisées plus que les familles aisées.

Après avoir relevé le défi de la massification, l'académie doit donc maintenant affiner son approche pour qu'aucun jeune ne soit laissé au bord de la route. La politique éducative doit se concentrer sur quelques priorités ciblées, adaptées aux caractéristiques du territoire : une île à la géographie accidentée et montagneuse, dont l'isolement géographique réduit les opportunités de mobilité, au climat tropical qui détermine un calendrier scolaire adapté, culturellement attachée à un bilinguisme marqueur d'identité, socialement caractérisée par une transition rapide entre une société familiale traditionnelle post coloniale et une société urbanisée moderne très jeune.

Les quatre grandes lignes directrices du projet académique de réussite éducative sont élaborées pour relever le défi de la personnalisation des parcours dans ce contexte, en donnant à chaque jeune la possibilité de trouver sa propre voie d'excellence et de jouer son rôle de citoyen dans une société ouverte et apaisée.

- Tout élève, comme tout personnel, est en droit de trouver à l'École des conditions favorables au travail : la promotion de la santé, la protection contre les incivilités, la violence et le harcèlement, l'encouragement à innover et à s'engager, à se former et à évoluer dans sa carrière.

¹ <https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-12/20201210-58-2-systeme-educatif-academies-ultramarines.pdf>

² <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/opendata/RINFANR5L15B4204.html>

³ <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2010-1-page-69.htm>

- Tous les élèves de la Réunion, du battant des lames au sommet des montagnes, qu'ils viennent de l'Est, du Sud, du Nord ou de l'Ouest, de la côte ou des Hauts et quelle que soit leur origine sociale doivent bénéficier des mêmes opportunités. C'est dans cette perspective que la prise en compte du créole, véritable atout pour les élèves réunionnais, sera abordée.
- La maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences et des fondamentaux que sont le lire, écrire, compter et respecter autrui doit être acquise par tous les élèves, encore trop nombreux à sortir sans qualification de leur scolarité obligatoire. Les premières années à l'école sont déterminantes pour acquérir la maîtrise de compétences fondamentales et lutter efficacement contre l'illettrisme, permettre une arrivée en sixième réussie et une orientation mieux choisie en fin de collège.
- La voie professionnelle fait l'objet d'une attention particulière parce qu'elle doit contribuer à réduire le fléau du chômage à La Réunion, en armant les jeunes pour faire face aux besoins de l'économie locale, nationale ou mondiale et pour trouver leur place dans la société.

Ces quatre grandes orientations sont déclinées en actions concrètes qui seront mises en œuvre dès la rentrée 2021. Ce projet stratégique s'accompagne d'un plan opérationnel qui fera l'objet d'ajustements, d'adaptations, de compléments dès que le contexte l'imposera. Sa réussite se mesurera à l'aune de quelques indicateurs clés dont les principaux concernent la réussite des élèves, l'élévation du niveau général de compétences, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.

Chantal Manès-Bonnisseau
Rectrice de l'académie de La Réunion

Axe 1 : CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU TRAVAIL DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS

Tout élève, comme tout personnel, est en droit de trouver à l'École des conditions favorables au travail : la promotion de la santé, la protection contre les incivilités, la violence et le harcèlement, l'encouragement à innover et à s'engager, à se former et à évoluer dans sa carrière.

POINT D'ÉTAPE Orientation 1 : Développer un climat scolaire propice aux apprentissages

Nom du ou des pilotes	<i>Éric Couleau, conseiller technique de la rectrice pour les établissements et la vie scolaire</i>
Point d'étape global	<p>La question du climat scolaire, du bien-être et de la violence occupe une place de plus en plus importante dans les débats autour de l'École. Les enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation, auxquelles participe chaque année notre académie, interrogent périodiquement des élèves et des personnels pour prendre en compte leur point de vue. Concernant les élèves, les dimensions abordées sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- le climat scolaire : l'ambiance dans l'école, dans la classe, la relation avec les pairs, les enseignants et les autres adultes,- l'expérience scolaire : le regard de l'élève sur l'apprentissage, les locaux, les activités périscolaires etc.,- les éventuelles atteintes subies. <p>Que ce soit dans le premier degré, au collège ou au lycée, plus de 9 élèves sur 10 déclarent se sentir « bien » ou « très bien » dans leur école. Pour autant, près de 2,6% des élèves du premier degré et 5% des élèves du second degré déclarent une multi-victimation allant de modérée à forte pouvant évoquer d'une situation de harcèlement et un collégien sur 5 se dit concerné par la cyberviolence.</p> <p>La crise sanitaire n'a fait que renforcer l'importance d'une École qui protège et assure le bien-être et la sécurité de tous.</p> <p>Depuis trois ans, l'académie obtient le plus fort taux de participation aux élections pour les conseils des délégués pour la vie lycéenne, ce qui montre à quel point la volonté d'engagement de nos élèves est forte. Les causes à défendre sont nombreuses : biodiversité et développement durable, égalité filles-garçons et violences conjugales ou intra-familiales, engagement citoyen etc.</p> <p>Pour qu'ils puissent se réaliser pleinement dans leur volonté de faire évoluer positivement le monde qui les entoure, notre mission est de les aider à développer les aptitudes dont ils auront besoin : estime de soi, capacité à s'exprimer à l'oral, à argumenter et débattre. Le champ des possibles ne demande qu'à être exploré.</p> <p>Une école qui protège</p> <p>L'installation du programme national de prévention du harcèlement PHARe au niveau des circonscriptions et des collèges doit permettre aux équipes de faire face collectivement et de façon efficace à cette problématique montante. Se</p>

l'appropriation pleinement et en faire une culture d'établissement constituent des objectifs à atteindre.

Le dispositif de l'école promotrice de santé, développé à partir de cette année, vous permettra de vous inscrire dans une démarche de labellisation et de donner du sens aux actions que vous menez régulièrement au sein de vos Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, et à l'environnement (CESCE) afin de contribuer au développement d'une culture commune autour de la santé.

Une école qui valorise l'engagement et les valeurs de la République

Les possibilités d'engagement sont multiples : participation aux instances de la vie lycéenne ou collégienne, promotion de l'esprit de défense via le Service national universel (SNU) ou les classes Défense, engagement sur des projets plus spécifiques.

Valeurs de la République et lutte contre les discriminations : une centaine d'établissements souhaitent d'ores et déjà intégrer la labellisation égalité filles/garçons, pourquoi pas vous ?

La démarche d'éducation au développement durable (EDD) est solidement implantée dans notre académie et la fiche Focus sur ce thème (en page 21) vous offrira de nombreuses possibilités à explorer.

L'ouverture au monde de nos jeunes est primordiale et les projets pédagogiques à mener peuvent être accompagnés par la Délégation régionale académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DRAREIC).

Une école qui favorise l'estime de soi, le bien-être et la capacité à prendre la parole, argumenter et débattre

Le développement des compétences psycho-sociales des élèves doit être une préoccupation partagée par tous et donner lieu à des pratiques innovantes.

De même toutes les expérimentations concernant la pratique de l'oral dès le plus jeune âge sont à encourager. L'oral est bien un enseignement à part entière pourvu de ses spécificités et les épreuves du grand oral ou du chef d'œuvre sont un aboutissement.

La notion plus générale de bien-être à l'école est centrale. Elle est à prendre en compte dans l'élaboration de chaque projet à destination des élèves.

Une école qui protège

Indicateurs académiques :

- Analyse des indicateurs de l'application Faits établissement
- Suivi des labellisations PHARE et école promotrice de santé
- Enquête nationale Comité académique d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement (CAESCE)

Indicateurs établissements :

- Nombre et typologie des incidents graves présentés lors du bilan annuel au conseil d'administration
- Nombre d'ambassadeurs « Non au harcèlement » (NAH) et d'ambassadeurs santé formés
- Nombre de situations de suspicion de harcèlement traitées

A quels indicateurs de suivi du PSA sont liées ces actions ?

	<p>Une école qui valorise l'engagement et les valeurs de la République</p> <p>Indicateurs académiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des labellisations « Établissement en démarche de développement durable (E3D) et égalité filles-garçons - Suivi des indicateurs DRAREIC <p>Indicateurs académiques et établissements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation aux élections des conseil de vie lycéenne (CVL) en lycée <p>Une école qui favorise l'estime de soi, le bien-être et la capacité à prendre la parole, argumenter et débattre</p> <p>Indicateurs académiques et établissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résultats évaluations nationales à l'oral - Suivi des moyennes obtenues par les élèves au grand oral ou au chef d'œuvre - Suivi de l'attribution des fonds sociaux - Suivi du développement des web-médias (EMI)
<p>Autres leviers pour renforcer l'efficacité de cette thématique au service de la réussite des élèves</p>	<p>Le partenariat est le premier levier : collectivités, préfecture, forces de l'ordre ou de défense, justice, associations, ARS, EPSMR, CHU partenaires de la mobilité, etc.</p> <p>Fiche thématique transversale EDD</p>
<p>Les écoles / EPLE et le PSA</p>	<p>Pour développer des actions dans l'axe 1, il est important que chaque école ou établissement puisse réaliser son propre diagnostic éducatif afin de définir ses priorités, les labellisations à développer, le partenariat qui en découle et les formations à mettre en place.</p>
<p>Perspectives de travail</p>	<p>Poursuite des formations pHARe Semaine académique de la santé et du bien-être à l'école Séminaire d'impulsion sur les compétences psycho-sociales (CARDIE)</p>

Axe 1 : CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU TRAVAIL DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS

POINT D'ÉTAPE Orientation 2 : Améliorer concrètement les conditions de travail et de bien-être des personnels

Nom du ou des pilotes	<i>Maryvonne CLEMENT, SGA adjoint – Directrice des ressources humaines</i>
Point d'étape global sur l'axe concerné	<p>Le bien-être des personnels, à penser non pas comme une fin en soi, mais bien comme une dimension au service de l'amélioration du service rendu aux élèves et à leur famille, a été largement impacté par les effets de la crise sanitaire, comme en témoignent les différents baromètres régulièrement publiés depuis 2020.</p> <p>Au regard des effets de la crise sanitaire, des absences de personnels et / ou d'un contexte budgétaire contraint, la mise en œuvre de certaines actions du projet stratégique académique a pu être rendue difficile. C'est le cas par exemple de la consolidation de l'accompagnement RH de proximité et de la mise en synergie (y compris grâce à l'élaboration de process et la mise en place d'outils idoines) des acteurs RH, qui sont des leviers d'amélioration de l'évolution et de la mobilité professionnelles internes et externes, et de l'efficacité de la fonction RH. Autre point à consolider : la communication sur les dispositifs et acteurs de l'accompagnement.</p> <p>Enfin, la réalisation du projet de création du Centre de réadaptation à destination des personnels reprenant une activité professionnelle après une longue absence pour raison médicale serait une véritable plus-value pour l'académie.</p> <p>Le travail mené a permis de réaliser déjà un grand nombre d'actions inscrites au PSA, notamment celles qui sont les plus emblématiques de l'axe (cf ci-dessous).</p>
Actions emblématiques de l'axe	<p>Renforcement de l'accompagnement des collectifs de travail (de la prévention à la réparation)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de cellules inter-catégorielles de suivi RH 1er et 2nd degrés pour traiter les situations de difficultés collectives dans les établissements - Développement des espaces dialogiques sur le travail, notamment à destination des cadres et des personnels les plus exposés en termes d'exigences émotionnelles : aux Groupes d'analyse de situations de travail (GAST) consacrés aux directeurs d'école et personnels de direction s'ajoutent ceux à destination des chefs de division du rectorat ; des Groupes d'Analyse de Pratiques Professionnelles (GAPP) sont désormais proposés aux assistants et assistantes de service social, aux infirmiers et infirmières et aux Psy EN. <p>Élaboration / renforcement d'une offre de formation et d'accompagnement promouvant une culture du dialogue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme de formations à la prévention et à la gestion des conflits pour les personnels d'encadrement dans chaque bassin - Dispositif de médiation à destination des cadres : 15 personnels formés à la médiation sont en capacité d'étayer les cadres dans la gestion des conflits et d'intervenir en médiation si nécessaire

- Accompagnement à la résolution de situations sensibles dans deux lycées depuis 2021 (en tout 42 entretiens réalisés et analysés; une analyse proposée en termes d'organisation du travail et de relations; des préconisations d'amélioration pour l'équipe de direction)
- Formation-action à la méthodologie « situation problème » (ANACT) déployée dans 3 établissements de l'académie depuis 2021 afin de rendre les équipes autonomes dans l'analyses des situations professionnelles qui font problème au quotidien.

Soutien aux cadres et promotion d'un management bienveillant et participatif

- Production d'un vade-mecum RH à destination des cadres
- Organisation de webinaires d'information hebdomadaires sur des thématiques très variées,
- Organisation du séminaire de l'encadrement autour de la QVT
- Réunions bi-hebdomadaires avec les animateurs de bassins, etc.

Accompagnement personnalisé adapté aux différents besoins et parcours

- Sécurisation et amélioration du process de prise en charge du handicap (dématérialisation des demandes d'aménagement de poste via COLIBRIS pour sécuriser les informations et améliorer la traçabilité des demandes et des réponses)
- Création d'un livret d'accueil des nouveaux entrants et d'une lettre d'info RH trimestrielle à destination de l'ensemble des personnels de l'académie
- Renforcement du Groupe de Prévention des Risques Psycho-Sociaux, qui propose une écoute et un soutien aux personnels en souffrance professionnelle
- Déploiement académique de la Mission Académique de l'Encadrement en parcours personnalisé et individualisé.
- Développement volontariste du télétravail dans les services académiques
- Renforcement de l'accompagnement des AESH : mise en place d'un Service Académique de Suivi pour ce public
- Elaboration d'un guide à destination des Accompagnants des personnels en situation de handicap (APSH)

Dialogue social hors instances

- Organisation de réunions mensuelles avec les organisations syndicales et groupes de travail sur des thématiques définies

A quels indicateurs de suivi du PSA sont liées ces actions ?

La plupart des indicateurs dont nous disposons ne sont pas significatifs sur les deux dernières années en raison de la crise sanitaire

- Taux d'accès à la formation : enseignement 1er et 2nd degré public
- Nombre de journées stagiaires par enseignant : enseignement 1er et 2nd degré public
- Indicateurs de suivi des formations internationalisées pour tous les personnels
- Pourcentage de jours d'enseignement non remplacés - 1er et 2nd degré

Ils sont donc remis en place en 2022-2023 pour un suivi plus affiné des actions mises en œuvre.

Nous allons également mettre en place régulièrement des baromètres du bien-être des personnels de l'académie.

Autres leviers pour renforcer l'efficacité de cette thématique au service de la réussite des

Agir sur les leviers du bien-être au travail nécessite d'améliorer notamment le climat et les relations sociales, la reconnaissance, le management, les conditions de travail, l'autonomie et l'influence.

Le principal levier pour améliorer l'efficacité de cette thématique dépend donc beaucoup de la formation initiale et surtout continue des personnels, notamment des personnels d'encadrement (voir fiche focus sur L'École académique de la formation continue p 26).

élèves	<p>La formation doit être articulée avec un accompagnement pensé pour rendre chaque personnel acteur de son développement professionnel et pro-actif dans un environnement professionnel en constante évolution, d'augmenter son autonomie, sa capacité à innover dans sa pratique, et à s'inscrire dans un travail collaboratif en inter-catégoriel et en transversal (y compris en interministériel et à l'international).</p> <p>Autre levier important : l'échange, l'analyse et l'harmonisation des pratiques au sein de la fonction RH, qui permettent à la fois de répondre aux besoins d'efficacité dans la gestion des personnels dans leur globalité, et d'apporter des réponses personnalisées dans une perspective plus qualitative.</p>
Les écoles / EPLE et le PSA	<p>Chaque structure (école, EPLE, service) peut s'emparer de cette thématique par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscription dans le projet d'école et d'établissement - Prise en compte du bien être des personnels dans les critères et le processus de l'auto-évaluation de l'EPLE - Mise en place de formations d'initiative locale (FIL) - Appropriation et mise en œuvre du vade-mecum RH pour un accompagnement de proximité, bienveillant et exigeant de chaque agent - Renforcement des pratiques inter-catégorielles, collaboratives et participatives - Développement du pouvoir d'agir sur la qualité de vie et des conditions de travail / prévention des risques professionnels et notamment des risques psycho-sociaux
Perspectives de travail au niveau académique	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la comitologie et les modalités d'animation et de suivi des actions - Créer un pôle "accompagnement" au sein de la DRH, avec une offre de services qui soit lisible et visible, et une communication volontariste - Élargir et diversifier l'offre de la ressource humaine de proximité (conseillère ressources humaines de proximité + relais RH) au-delà des missions socle et poursuivre la professionnalisation des gestionnaires RH - Poursuivre la diffusion et la formalisation des procédures internes et l'harmonisation des réponses, élaborer un calendrier de gestion partagé entre RH et autres acteurs - Poursuivre l'accompagnement des cadres dans la gestion des situations sensibles, notamment via une offre de formation RH identifiée - Relancer la demande de création d'un centre de réadaptation

Axe 2 : ASSURER L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS

Tous les élèves de La Réunion, quel que soit leur secteur géographique d'habitation et quelle que soit leur origine sociale doivent bénéficier des mêmes opportunités. C'est dans cette perspective que la prise en compte du créole, véritable atout pour les élèves réunionnais, sera abordée.

POINT D'ÉTAPE Axe 2

Nom des pilotes	<i>Michel Houdu, IA-DAASEN et Michel Muller, DRAIO</i>
Point d'étape global sur l'axe concerné	<p>Pour faire progresser tous les jeunes et réduire les inégalités scolaires sur tout le territoire, tous les leviers disponibles sont utilisés, en renforçant notamment le suivi de l'Éducation prioritaire, les alliances éducatives avec tous les partenaires de l'école, la lutte contre le décrochage, l'accompagnement des écoles et établissements isolés géographiquement, la prise en compte de langue première des élèves, le développement des parcours éducatifs et des pratiques sportives, une orientation mieux choisie, la mobilité internationale, l'encouragement à la poursuite d'études, le lien avec les entreprises pour une meilleure insertion professionnelle des jeunes.</p> <p>En Voie Professionnelle, l'accès de tous les élèves à des lieux de stage (PFMP) mobilise les inspecteurs, le DRAFPIC et la DRAREIC pour renforcer le lien avec les entreprises et avec les partenaires internationaux.</p> <p>L'égalité entre Filles et garçons est une priorité affirmée de l'académie avec la nomination d'un ou une référente dans tous les EPLE et écoles, un séminaire de formation en Novembre 2022 et l'encouragement au processus de labellisation des EPLE. De nombreuses actions, notamment portées par les inspecteurs de disciplines scientifiques et par le DRAIO pour une orientation moins genrée et mieux choisie sont mises en place.</p>
Actions emblématiques de l'axe	<p>Rapprochement de la politique d'éducation prioritaire de celle de la ville à travers les cinq cités éducatives, dont trois nouvelles en 2021.</p> <p>Politique de formation des formateurs en EP particulièrement reconnue et structurée autour d'un groupe de 12 formateurs regroupés une fois par période et co-animé par un IEN 1D et un IA-IPR</p> <p>Entrée dans l'expérimentation du dispositif « Contrat local d'accompagnement » : une charte signée, 9 collèges et lycées identifiés.</p> <p>Vigilance sur la mixité sociale dans les établissements : ouverture de deux sections internationales en Education prioritaire ; identification de deux collèges où le taux de boursiers doit être augmenté.</p> <p>Ouverture de cinq internats d'excellence dont trois nouveaux en 2021.</p> <p>Renforcement de la lutte contre le décrochage : repérage des élèves à risque, accompagnement spécifique, cordées de la réussite.</p> <p>Participation de l'académie comme pilote du parcours Avenir initié par l'ONISEP.</p>

<p>À quels indicateurs de suivi du PSA sont liées ces actions ?</p>	<p>Plusieurs indicateurs du PSA sont pertinents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des fondamentaux, notamment la réduction des écarts entre filles et garçons et entre les zones Education prioritaire et Hors Education prioritaire - Taux de passage et d'accès aux diplômes des élèves de PCS défavorisées - Taux de sorties sans diplômes - Pourcentage d'élèves de PCS défavorisées en CPGE
<p>Autres leviers pour renforcer l'efficacité de cette thématique au service de la réussite des élèves</p>	<p>La mobilisation des fonds sociaux doit être plus pro-active et un travail de sensibilisation des équipes et de repérage des bonnes pratiques est en cours.</p> <p>Identification des collèges et lycées où la mixité sociale doit être renforcée et accompagnement des équipes concernées</p> <p>Travail sur la continuité des parcours des élèves scolarisés dans des zones isolées : cirques, notamment Mafate.</p> <p>Développement de l'action internationale autour des projets de réseaux pour faire du programme Erasmus+ un levier au service de projets ambitieux et innovants.</p>
<p>Les écoles / EPLE et le PSA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les fonds sociaux en allant vers les familles qui ne viennent pas à l'école ; travailler pour cela avec les structures sociales des communes et Collectivités - Mettre en place le repérage et suivi des élèves à risque de décrochage - S'inscrire dans le parcours Avenir piloté par le DRAIO pour faire découvrir les métiers aux élèves dès la cinquième - Renforcer le lien avec les parents en sollicitant des événements dans l'école qui mobilisent leur expertise - Diversifier les actions éducatives et y associer le plus grand nombre de professeurs.

Axe 3 : ASSURER LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX PAR TOUS LES ÉLÈVES

La maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences et des fondamentaux que sont le lire, écrire, compter et respecter autrui doit être acquise par tous les élèves, encore trop nombreux à sortir sans qualification de leur scolarité obligatoire. Les premières années à l'école sont déterminantes pour acquérir la maîtrise de compétences fondamentales et lutter efficacement contre l'illettrisme, permettre une arrivée en sixième réussie et une orientation mieux choisie en fin de collège.

POINT D'ÉTAPE Orientation 1: Conforter la classe comme lieu d'épanouissement et de réussite

Nom du ou des coordonnateurs et/ou membres	<p><i>Pascal Schrapffer</i> doyen des IA-IPR <i>Martine Huitelec</i> doyenne des IEN 1D <i>Mickael Tsang</i>, doyen IEN 1D</p>
Actions emblématiques de cette thématique	<p>Plan Maternelle : réussir l'entrée en scolarité dès la maternelle (voir focus sur la maternelle)</p> <p>Consolidation du pôle académique inter degré sur l'évaluation : réalisation d'outils de pilotage ; expérimentation d'une évaluation en CE2 ciblant la fluence en lecture, la résolution de problèmes et la connaissance de notre système de numération.</p> <p>Pilotage du dédoublement au niveau académique pour les Grandes Sections.</p> <p>Plan mathématique et plan français dans le premier degré et l'inter degré :</p> <ul style="list-style-type: none">- Accompagnement pédagogique et didactique des constellations par les RMC et RFC- La feuille de route du « plan français » (2022-2025) s'est fixé un axe prioritaire visant à pérenniser, soutenir et sécuriser les RFC sur leur mission en leur apportant un appui formation sur l'enseignement du français en milieu plurilingue, afin de faire émerger une conscience des langues dès la maternelle avec un éveil à diversité linguistique. <p>Formations et séminaires inter degré mises en œuvre par le groupe académique de suivi ; PFA +CPD de mathématiques et de lettres</p> <ul style="list-style-type: none">- Séminaire <i>exploitation pédagogique des évaluations standardisées de 6^{ème}</i>- Séminaire <i>réussir en mathématiques au collège avec focale cycle 3</i>- Séminaire <i>exploitation pédagogique des tests de positionnement de 2^{nde}</i>- Accompagnement des zones éducatives de proximité dans le sillon des séminaires : collège + écoles de rattachement ; circonscription ; lycée+ collèges de rattachement <p>Politique volontariste d'implantation et d'accompagnement de</p>

	<p>communautés d'apprentissage, type « constellations français et mathématiques » organisées autour d'échanges de pratiques et axées sur l'exploitation pédagogique des évaluations standardisées avec suivi de cohorte dans les circonscriptions.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de laboratoires de mathématiques et /ou communautés d'apprentissage : 18 laboratoires de type collège avec focale cycle 3, 3 laboratoires de type lycée avec focale cycle 4, 4 laboratoires en LP
<p>Ces actions sont mises en œuvre de façon partielle, totale ou non engagées ? Quelles actions prioritaires à impulser ou à soutenir ?</p>	<p>Les actions mises en œuvre totalement :</p> <p>Le plan mathématique et français, premier degré et inter-degré</p> <p>Action à soutenir : harmonisation des pratiques et partage des outils de pilotage concernant l'évaluation entre le premier, l'inter degré et le second degré.</p> <p>Action à développer et à consolider : l'accompagnement des zones éducatives de proximité par une politique volontariste et concertée entre le premier et le second degré, et entre le cycle 4 et le lycée ; nombre de formations inter degré et inter cycle, de liaisons cycle 4-seconde s'appuyant sur les évaluations standardisées</p> <p><u>Impulsion dans les collèges volontaires</u> d'un projet d'évaluation disciplinaire au niveau du cycle 4</p>
<p>Disposez-vous d'indicateurs de suivi dans le PSA ? Lesquels ?</p>	<p>L'axe 3 est celui qui est mesuré par le plus grand nombre d'indicateurs du PSA (cf P 87)</p> <p>Les indicateurs relatifs à la maîtrise des fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la compréhension des mots lus par l'enseignant - Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la lecture à voix haute d'un texte - Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la résolution des problèmes en utilisant les nombres entiers et le calcul - Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 le calcul mental - Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en 6ème les compétences en français (notamment en lecture) - Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en 6ème les compétences en mathématiques <p>Les indicateurs relatifs aux Parcours et accès aux diplômes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'accès d'une génération au Diplôme national du Brevet 2021 - Taux de passage post-3ème (public) en 2nde GT des enfants de PCS défavorisées - Taux de passage post-3ème (public) en CAP des enfants de PCS défavorisées
<p>Les leviers pour renforcer l'efficacité de cette thématique au service de la réussite des élèves</p>	<p>Une politique plus volontariste d'implantation et d'accompagnement des communautés d'apprentissages, <u>dans toutes les disciplines</u> dans les zones éducatives de proximité par les corps d'encadrement : IEN, personnels de direction, IA-IPR</p> <p>Une politique plus volontariste et une concertation plus approfondie des corps d'encadrement pour la mise en œuvre des formations inter degré et inter cycles : cycle 3, cycle 4 - seconde, basée sur l'exploitation des évaluations standardisées</p>

Une expérimentation dans des lycées volontaires : mis en œuvre du **conseil collèges-lycée (CCL) et conseil de cycle 4** versus/ CEC et conseil de cycle 3

Le suivi de cohortes CP, CE1, CE2, 6^{ème}, 3^{ème} à partir des évaluations standardisées et élaboration des plans de formation concertés.

Réalisation de tableaux de bord et/ou porto folio individualisé sur le parcours des élèves, concertés et partagés par les corps d'encadrement et tenant compte de la continuité des apprentissages cycle 3_6^{ème}, cycle 4-seconde.

Réalisation d'un *portfolio* de formation inter degré et inter- cycles spécifique sur les actions de formation suivies en rapport avec les axes du PSA.

Comment les écoles et EPLE peuvent-ils se saisir de cette thématique dans leur projet ?

Dans chaque école et EPLE, Connaître, analyser et exploiter les résultats des évaluations standardisées ; s'appuyer sur les recommandations mises en place lors des séminaires académiques.

Dans les zones éducatives de proximité regroupant tous les acteurs : écoles+ collèges de rattachement+ lycées de rattachement, organiser un comité de pilotage sur « l'évaluation au service des apprentissages »

Expérimenter et innover :

- En classe de sixième notamment pour réussir l'entrée en collège ;
- Pour renforcer le lien avec les parents et « aller vers » ceux qui sont les plus éloignés de l'école : les « rites de passage » constituent une approche de territoire, de la petite enfance au lycée, qui encourage la co-construction de parcours avec les parents en évitant les ruptures.
- Un Conseil Collège Lycée et conseil de cycle 4 sur le modèle/ CEC et conseil de cycle 3 ; par exemple dans les communes du Port et de Saint-Louis...où sont implantées des cités éducatives
- Un pilotage pédagogique de réseau mis en place dans **l'éducation prioritaire en favorisant notamment des interventions de PE en classe de 6^{ème} et de PLC mathématiques et de lettres en cm2 afin de consolider les apprentissages fondamentaux pour les élèves les plus fragiles. Le même type de travail interdegrés peut être mis en place dans un**

Axe 4 : FAIRE DE LA VOIE PROFESSIONNELLE UNE VOIE DE RÉUSSITE ET D'EXCELLENCE DANS LA RÉUNION DU 21^e SIÈCLE

La voie professionnelle fait l'objet d'une attention particulière parce qu'elle doit contribuer à réduire le fléau du chômage à La Réunion, en armant les jeunes pour faire face aux besoins de l'économie locale, nationale ou mondiale et pour trouver leur place dans la société.

Nom des pilotes	<i>Sandrine Ingremeau, IA-DAASEN LES</i> <i>Laurent Brault, DRAFPIC</i> <i>Lionel Varichon, Doyen IEN 2D</i>
Point d'étape global sur l'axe concerné	<p>Les 8 actions relatives à l'axe 4 du projet stratégique académique se mettent progressivement en place sans occulter aucune des dimensions : des mesures à caractère pédagogique, celles relatives à la personnalisation du parcours des élèves, celles ayant trait à la valorisation de la voie professionnelle, au renforcement des partenariats, à la diversification des modalités de formation ou encore à l'adaptation des structures et à l'évolution de la carte des formations</p>
Actions emblématiques de l'axe	<p>1. Des actions pédagogiques fortes visant à :</p> <p>Renforcer la continuité pédagogique avec le collège pour une entrée progressive dans la voie professionnelle (Mesures spécifiques développées en 3^{ème} prépa-métiers et en SEGPA)</p> <p>Consolider l'intégration en LP et préparer à la première PFMP (semaine d'intégration)</p> <p>Conforter l'apprentissage en mixité de publics en EPLE à travers le renforcement d'une pédagogie de l'alternance reconnaissant l'entreprise comme lieu d'apprentissage</p> <p>Développer la pédagogie de projet favorable à l'installation du chef-d'œuvre et de la co-intervention</p> <p>Consolider les fondamentaux en exploitant les tests de positionnement à l'entrée dans la VP et en investissant pleinement l'accompagnement renforcé, avec en français : Plan Français, Plan AP, ateliers de Fluence et groupe de formateurs sur la MDLF ; et en mathématiques : Plan Mathématiques, développement de laboratoires de mathématiques, développement des automatismes attendus en numératie, concours académique de calcul mental – F26</p> <p>Accroître les compétences socio-comportementales des élèves en utilisant les leviers de la transformation de la voie professionnelle</p> <p>Consolider le GFA-VP et « Travailler ensemble » en mode projet pour la réussite des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un outil de travail collaboratif numérique et d'un parcours m@gistère pour la formation et l'auto-formation (titulaires, non titulaires, stagiaires) - Emergence d'une communauté de pratiques - Réalisation de formations d'initiative locale (FIL) pour la mise en place de la TVP - Promotion du parcours d'éducation artistique et culturel PEAC : mise en place du projet ADAGE dans 26 des 34 LP et SEP - Développer la professionnalité des enseignants (CAFFA, CAPEI, DNL)

2. Une attention toute particulière sur la **personnalisation des parcours** de formation notamment à travers :

La mise en place d'une procédure académique pour accompagner, sur toute l'année de 2^{nde}, l'orientation en 1^{ère} pro post famille de métiers

La mise en place d'une procédure académique pour accompagner la poursuite d'étude des Bac pro en STS

Le renforcement du continuum BAC PRO STS (Projet 50HSE, parcours ma@gistere adapté, formation de formateurs pour réalisation de FIL)

Un suivi post-affectation avec consolidation et passerelles

3. **Le développement de formations et de cursus complémentaires avec les partenaires extérieurs** en prenant en compte le contexte économique
Mesures phares mises en œuvre – F29

Faire vivre en l'enrichissant régulièrement, l'espace dédié aux projets menés par les Campus des métiers et des qualifications (CMQ) sur le site académique

Désigner des référents CAMPUS dans chaque bassin

Organiser une journée phare dans l'année par Campus avec tous les partenaires

Être présent dans le plan Régional d'information sur les métiers d'orientation et créer un « kiosque » spécifique Campus des métiers et des qualifications (CMQ).

Mettre à disposition des places d'internat (1 par bassin) pour des stagiaires en période de formation en milieu professionnel (PFMP) ou pour des apprenants en formation, adhérents d'un campus.

Développer des formations et des cursus complémentaires avec les partenaires extérieurs en prenant en compte le contexte économique

Valoriser les parcours d'excellence dans la voie professionnelle en participant notamment à des concours organisés par l'Éducation nationale, les branches professionnelles et autres

Essaimer « une caravane de l'emploi » par filière et par bassin

Créer des labels (participation à la formation des jeunes) avec les chambres consulaires et les fédérations de métiers.

Organiser des tables rondes par zone géographique avec les collectivités, les fédérations professionnelles, les établissements scolaires et les acteurs de l'emploi

Mettre en place un annuaire par bassin des partenaires institutionnels pour repérer plus facilement les acteurs de la formation

Organiser les visites des plateaux techniques établissements scolaires avec les représentants des chambres et favoriser l'utilisation de ces plateaux techniques dans le cadre de la formation continue

Mettre à disposition des plateaux auprès des entreprises appartenant à la branche du CMQ et favoriser la montée en compétences pour répondre à des besoins de formations ponctuelles à de nouveaux métiers

4. **La valorisation de la réussite des jeunes Réunionnais**
Mesures phares mises en œuvre

Multiplier les modèles identificatoires pour favoriser l'ambition et l'excellence

Augmenter le nombre de bénéficiaires des cordées de la réussite et rendre visibles les actions menées

	<p>Valoriser la voie professionnelle lors d'événements académiques</p> <p>Déployer les leviers de communication pour le grand public et les équipes pédagogiques pour donner de la lisibilité à la voie professionnelle et valoriser les réussites</p> <p>Accompagner la pleine installation de la transformation de la voie professionnelle, l'appropriation des contenus et des démarches d'enseignement recommandées</p> <p>Impulser la création de groupes de développement professionnel sur une thématique donnée liée à la voie professionnelle, à l'échelle d'un établissement scolaire, d'un bassin d'éducation et de formation ou au niveau académique.</p> <p>5. Un travail en profondeur sur la carte des formations pour la modifier en lien avec les besoins des territoires et la mise en place des CMQ</p> <p>Un travail spécifique avec les services de La Région doit être encore davantage mis en place pour être en adéquation sur les besoins du territoire et les expliciter aux établissements.</p> <p>Des réunions de bassin sont mises en place pour améliorer la compréhension sur les besoins du monde professionnel mais aussi les attentes de l'académie et de la Région sur la nécessité d'avoir une réflexion en termes de réseaux d'établissements et d'intégrer les CMQ dans les modifications de carte des formations.</p> <p>La nécessité de prendre en compte les besoins économiques du territoire, mais aussi la mobilité des élèves et des étudiants pour une meilleure répartition des formations sur l'ensemble du territoire.</p>
<p>A quels indicateurs de suivi du PSA sont liées ces actions ?</p>	<p>Les indicateurs du PSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de passage post-3ème en CAP voie scolaire - Taux d'accès au diplôme de CAP des élèves de 1ère année de CAP par la voie scolaire - Taux de sorties formations EN à l'issue de la 1ère année de CAP voie scolaire - Taux de sorties formations EN à l'issue de la 2nde pro voie scolaire - Taux d'accès des secondes pro au bac professionnel par la voie scolaire - Taux de poursuites des bacheliers pro en STS voie scolaire - Taux d'accès au BTS des élèves de 1ère année des formations par la voie scolaire - Taux de sorties formations EN à l'issue de la 1ère année de STS voie scolaire <p>De nombreuses mesures peuvent cependant faire l'objet des indicateurs spécifiques complémentaires à ceux proposés pour le suivi du PSA pour en apprécier les impacts</p>
<p>Autres leviers pour renforcer l'efficacité de cette thématique au service de la réussite des élèves</p>	<p>Poursuivre le travail collaboratif entre les services du rectorat (DRAIO, DRAFPIC, DRAREIC, etc.), les inspecteurs et les établissements pour une meilleure appropriation et visibilité de toutes les actions et pouvoir renseigner des indicateurs plus qualitatifs.</p>

Les écoles / EPLE et le PSA	<p>Prendre davantage appui sur les inspecteurs référents</p> <p>Projection plus importante sur la carte des formations et le lien avec les CMQ et les entreprises</p> <p>Information en amont dès le collège des familles et des élèves</p> <p>Information des enseignants dès le collège pour une meilleure connaissances des parcours possibles et des filières</p> <p>Renforcer le partenariat avec l'entreprise dans le quotidien l'établissement</p>
Perspectives de travail	<p>Suivi et actualisation des mesures par les référents de chaque Fiche Action</p> <p>Bilan à des intervalles plus réguliers en réunion de collège/ séminaire des IEN2D en associant tous les partenaires nécessaires.</p>

**FOCUS SUR QUELQUES
THÉMATIQUES TRANSVERSALES**

FOCUS SUR L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Intitulé de l'axe	<p>Axe 1 : Créer un environnement favorable au travail des élèves et des personnels</p> <p>Orientation 1: Développer un climat scolaire propice aux apprentissages</p> <p>Action 2: Une École qui encourage et valorise l'engagement et le partage des valeurs de la République</p>
Pilotes	<i>Pascal Schrapffer, Fabrice Sorba, Philippe Mespoulhé</i>
Point d'étape global	<p>Parmi les mesures les plus avancées, la dynamique du réseau EDD académique est attestée par un très fort taux de labellisation ainsi qu'une myriade d'actions et de projets en lien avec le développement durable. Dans ce réseau, des liens de confiance entre Référent EDD de bassin / Référents EDD d'établissement favorisent une bonne connaissance du terrain et une impulsion efficiente de méthodes, d'outils et de projets pédagogiques. Ainsi dans de nombreux établissements, l'accompagnement et la formation des éco-délégués sont effectivement mis en œuvre.</p> <p>La mise en place de partenariats nombreux et divers renforce le réseau et permet des projets de qualité (Semaine Européenne du Développement Durable avec la DEAL, Aires éducatives avec l'Office Français de la biodiversité et les mairies, Parc national et réserves naturelles, challenge Climat Usages Bâtiment d'Enseignement Secondaire (CUBE.S), Studio média pour valoriser les éco-délégués avec la Région et le département, etc.)</p> <p>Parmi les mesures à consolider, le nombre de labellisations du 1er degré, bien qu'en progrès, peut être corrélé à une charnière RéférentsEDD/Sciences 1er degré et Référents EDD de bassin à renforcer.</p> <p>Les partenariats tissés à l'échelle académique demanderaient à être mieux déclinés et plus accentués dans les établissements et les territoires au travers par exemple des CESCE, des conseils école-collège et des cités éducatives. Enfin, malgré l'investissement dans la labellisation E3D et les nombreux projets portés en établissement, l'articulation entre l'EDD et les autres parcours éducatifs - les « éducations à... » voire les différentes labellisations - mérite encore d'être consolidée afin d'accentuer la cohérence des politiques éducatives menées en établissement et d'offrir à chaque élève l'opportunité d'expérimenter, au cours de sa scolarité, un engagement concret au service de la société et de son environnement.</p>
Actions emblématiques de l'axe	<p>Accompagner et former les éco-délégués</p> <ul style="list-style-type: none"> - un parcours magistère primé au niveau national en 2021 (prix de l'innovation) - des « Studios-médias » pour valoriser les éco-délégués (10 collèges) - webinaire, manifestations et concours (SEDD, World Cleanup Day, forum «Ambition Planète », Journée académique de l'EDD et forum des éco-délégués) <p>Accompagner les référents EDD et les équipes éducatives des écoles et des établissements dans leurs enseignements, leurs projets pédagogiques et démarches de développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - plus du tiers des écoles de l'académie, 78 % des collèges et 83 % des lycées sont labellisés E3D en 2022. (labellisation E3D) - 3 territoires en démarche de développement durable depuis 2022 (T3D) - professionnalisation des référents EDD de bassin (50% sont titulaires du CAFFA et 25% le préparent)

- challenge Climat Usages Bâtiment d'Enseignement Secondaire (CUBE.S) : 25 établissements scolaires formés pour une plus grande sobriété écologique en 2021-2022
- Aires marines et terrestres éducatives de l'école au lycée (13 en 2022, 17 en 2023)
- Programme contre le gaspillage alimentaire de l'école au lycée
- Coupe du potager de La Réunion
- Mobilités professionnelles Erasmus+ centrées sur la thématique de l'éducation au développement durable et son intégration dans les différents systèmes éducatifs européens se développent (Axe 4 du consortium Erasmus académique)
- le PEAC « classes patrimoine, nature, avenir » avec nos partenaires, DAAC, le parc national, Mascarin jardin botanique de la Réunion, Kélonia. L'Office de l'eau (2022-2023)

Tisser des partenariats, favoriser les convergences, construire les synergies avec les autres acteurs du territoire et de l'EDD

- Convention cadre sur l'EDD de 2022 à 2030 (Préfecture, Académie, Région, Département) signée le 15 septembre 2022
- Groupement régional des aires éducatives (GRAE) avec la mission académique de l'EDD, la DEAL et l'OFB
- Signature de différentes conventions SREPEN 2022, Parc National 2021,
- Développement de différentes coopérations : ARS, DEAL, OFB, PNR, AFD, PIROI, Intercommunalités, agence régionale de la biodiversité (ARB), Jardin botanique des Mascariens, etc.

Il n'existe pas d'indicateurs spécifiques pour le suivi de l'EDD dans le projet stratégique académique. En revanche, des indicateurs locaux de suivi sont utilisés par la mission académique de l'EDD :

- 1- % d'écoles et d'établissements en démarche de développement durable (**près de 40% de l'ensemble des écoles, collèges et lycées labellisés à la Réunion en 2021 vs 13 % en moyenne au niveau national**)
cible 100% de labellisation en 2025_ et au moins 2 territoires en démarche de développement durable par bassin d'éducation,
- 2- Nombre de FIL EDD par établissement,
- 3- Tableau de recensement des projets EDD (à partir des 17 ODD) par établissement (cible : 1 potager pédagogique, un projet de gestion du gaspillage alimentaire dans les cantines et une boutique solidaire par EPLE en 2025),
- 4- Nombre de projets candidats au prix de l'action éco-déléguée,
- 5- Nombre de mobilités Erasmus + en lien avec une thématique de l'EDD,
- 6- Place de l'EDD dans les évaluations externes des établissements scolaires (évolution sur 5 ans), dans les projets de l'éducation prioritaire et dans les cités éducatives,
- 7- Nombre de conventions signées avec des partenaires territoriaux du développement durable à l'échelle académique et des EPLE,
- 8- Mise en place d'un séminaire de l'encadrement sur cette thématique,
- 9- Nombre d'éco-délégués de classe élus aux Conseils de vie collégienne (CVC) et Conseils de vie lycéenne (CVL),
- 10- Nombre d'élèves s'orientant dans des filières « EDD » en post Bac.

A quels indicateurs de suivi du PSA sont liées ces actions ?

- Articuler davantage démocratie lycéenne et collégienne et l'élection des éco-délégués.
- Accompagner davantage le travail des Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, et à l'environnement (CESCE) en établissement afin de favoriser les convergences et les synergies entre les différentes « éducation à » et « parcours » : en les encourageant à planifier les projets au regard de

<p>Autres leviers pour renforcer l'efficacité de cette thématique au service de la réussite des élèves</p>	<p>leur contexte et à les valoriser par la demande de labellisation,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des 17 ODD de l'agenda 2030 une boussole pour toutes les « éducations à » pour éviter les redondances et les pertes d'énergie. (exemple : Labélisation par badge (santé, égalité filles-garçons, Environnement, énergie, etc.). - L'EDD est un levier éducatif efficace qui répond à une forte attente sociale mais ne bénéficie souvent qu'aux élèves déjà motivés accompagnés par des professeurs très impliqués. <p>Pour renforcer l'efficiace et l'accès équitable de tous à cette éducation, deux leviers possibles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Institutionnaliser des créneaux « EDD » dans les emplois du temps des élèves et les services des professeurs (exemple du « chef-d'œuvre » dans la voie professionnelle et des EPI en collège) 2. Mettre l'EDD, sa pédagogie du détour et sa pédagogie de projet, au service de la maîtrise des savoirs fondamentaux, de la lutte contre le décrochage scolaire, des liaisons entre l'école, le collège et le lycée (notion de parcours) et des alliances éducatives avec les parents.
<p>Les écoles / EPLE et le PSA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les rencontres et les formations des éco-délégués dans l'établissement, l'école et le réseau grâce à un créneau horaire dédié et une concertation entre référent EDD d'établissement, CPE et équipes pédagogiques - Mettre en œuvre une « semaine de l'engagement » par niveau d'enseignement et/ou par établissement afin que tous les enseignements et toutes les « éducations à » aident les élèves à expérimenter une action en faveur de la société et de son environnement - Renforcer le rôle des CESCE avec l'intégration du référent EDD d'établissement et d'éco-délégués pour favoriser l'articulation et la programmation des politiques éducatives - Intégrer l'EDD au projet d'établissement, conseil école-collège, comité de pilotage des réseaux d'éducation prioritaire et des cités éducatives pour favoriser les apprentissages des élèves et les liaisons inter-degrés. Formalisation d'un parcours EDD par territoire - Se servir de la lettre sempervirente (EDD) et du site EDD pour s'engager dans des projets éducatifs territoriaux et tisser des partenariats - Proposer une FIL EDD dans le plan local de formation de chaque école, collège et lycée - Mettre en place un projet EDD d'envergure et pérenne par EPLE en partenariat avec des acteurs du développement durable du territoire (potager pédagogique partagé, gestion du gaspillage alimentaire, sobriété énergétique, boutique solidaire, aires éducatives, etc.)
<p>Perspectives de travail</p>	<p>Au niveau académique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des cadres (séminaire de l'encadrement) - Création d'une banque de ressources et d'un répertoire des acteurs œuvrant pour le développement durable qui facilitera l'autonomie des établissements et des éco-délégués dans leurs projets et leurs partenariats. <p>Au niveau du bassin Poursuivre la professionnalisation des référents de bassin et des référents EDD d'établissement</p> <p>Au niveau des établissements, des territoires et des réseaux Mettre en place et promouvoir des formations d'initiative locale (FIL) : l'EDD et la pédagogie de projet, un outil motivant pour donner du sens aux apprentissages, favoriser les liaisons et les parcours. Accompagner les travaux des CESCE.</p>

FOCUS SUR L'INNOVATION

Intitulé de l'axe	Axe 1 : Créer un environnement favorable au travail des personnels
Nom du ou des pilotes	<i>David Michel, coordonnateur de la CARDIE, IA-IPR de mathématiques</i>
Point d'étape global	La CARDIE a pour objectif majeur d'impulser une culture de l'innovation dans l'académie. Elle agit de façon transversale sur les 4 axes du PSA qui œuvrent pour la réussite des élèves, mais plus particulièrement sur l'axe 1.
Actions emblématiques de l'axe	<p>L'identification, le recensement et l'accompagnement de projets innovants et des expérimentations tout au long de l'année, dans le 1D, 2D (voir cartographie de la CARDIE : https://pedagogie.ac-reunion.fr/cardie/cartographie.html).</p> <p>L'impulsion et l'accompagnement d'expérimentations à l'échelle académique (ex: cohérence cardiaque, projet ATOLE/ADOLE pour une éducation à l'attention, expérimentations 6^e) avec le soutien de chercheurs, de laboratoires de recherche, en vue d'une évaluation et d'essayer par la suite les pratiques les plus pertinentes.</p> <p>L'impulsion et l'organisation de nombreux séminaires/webinaires académiques permettant d'accompagner les enseignants sur des pratiques pédagogiques et des thématiques importantes, de sensibiliser les personnels d'encadrement en vue d'un pilotage pédagogique (neurosciences, compétences psychosociales (CPS), intelligence collective et coopération, hybridation, etc.), avec l'intervention d'experts de l'académie, de métropole ou de l'international.</p> <p>De nombreuses actions de formation (type FIL) mises en œuvre sur diverses thématiques, pour accompagner les acteurs de terrain et/ou soutenir des partenaires (DRH, DAREIC...), avec un catalogue « CARDIE » : sketchnoting, escape games, hybridation, etc.</p> <p>L'impulsion et l'animation sur le territoire de « groupes de développement professionnel » sur une thématique donnée (neurosciences, CPS...), en vue de former de futurs formateurs et répondre ainsi aux besoins d'accompagnement du territoire.</p> <p>Une valorisation importante des pratiques pertinentes dans une optique d'essaimage et de veille pédagogique : newsletters, compte twitter, infographies, sketchnotes, etc.</p> <p>L'accompagnement de projets ou de dispositifs innovants d'envergure construits avec des partenaires (associations, laboratoires de recherches, entreprises) au service de la réussite des élèves. Ex : projet « Graines d'espoir », projet « Léon Guide » (partenariat avec une société qui créé des podcasts culturels retraçant l'histoire d'un lieu, d'un monument historique de La Réunion).</p> <p>La CARDIE contribue à la réussite des élèves selon deux leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En agissant sur le développement professionnel des enseignants par ses nombreuses actions d'accompagnement, de formation, de valorisation des pratiques pertinentes car « <i>des enseignants qui apprennent ce sont des élèves qui réussissent</i> ». - En impulsant des actions/expérimentations qui touchent directement les élèves (expérimentation ATOLE/ADOLE, expérimentation cohérence cardiaque, etc.).

<p>A quels indicateurs de suivi du PSA sont liées ces actions ?</p>	<p>Un point fort de la CARDIE concerne l'accompagnement et la formation des enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La CARDIE utilise l'indicateur de suivi du PSA suivant : nombre de journées stagiaires (JS) dans le 1D et le 2D. En 2021-2022, les actions de formation de la CARDIE représentent 4,7% des JS dans le 2D et 1,3% des JS dans le 1D.
<p>Autres leviers pour renforcer l'efficacité de cette thématique au service de la réussite des élèves</p>	<p>Poursuivre le déploiement des partenariats académiques/non académiques (international, numérique, inclusion, EAC...) au service des axes du PSA.</p> <p>Augmenter la mise en réseaux entre la CARDIE et les différents acteurs pour gagner en cohérence et recenser des projets innovants pouvant servir chaque axe du PSA.</p>
<p>Les écoles / EPLE et le PSA</p>	<p>À partir de l'état des lieux, identifier les besoins et les actions de formation à entreprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un projet pédagogique/une expérimentation peut alors naître de ce diagnostic et la CARDIE pourra alors accompagner le projet recensé, aider les porteurs de projet à l'évaluer, voire ensuite le valoriser si les pratiques sont identifiées comme pertinentes. - Un accompagnement, une action de formation peut être assurée par la CARDIE afin de répondre aux besoins du terrain (sketchnoting, neurosciences, intelligence collective, hybridation, CPS, etc.) - L'accompagnement de la CARDIE favorise le développement professionnel collectif et l'intelligence collective. - En lien avec l'évaluation des établissements, l'innovation peut aussi répondre à un besoin issu de cette démarche d'évaluation. Elle peut ainsi apparaître dans les rapports d'évaluation qui contribuent eux même à la conception du projet d'école et/ou établissement. Une dimension « Innovation » peut ainsi être encouragée dans la rédaction des projets d'école et/ou établissement. Il conviendra de sensibiliser tous les acteurs à la culture de l'innovation (<i>qu'est-ce que c'est ? son intérêt ? etc.</i>).

FOCUS SUR L'ÉCOLE ACADÉMIQUE DE FORMATION CONTINUE (EAFC)

Intitulé de l'axe	Axe 1 : créer un environnement favorable au travail des élèves et des personnels Orientation 2 : Améliorer concrètement les conditions de travail et de bien être des personnels
Nom du pilote	<i>Jérôme Vanderbeken, Directeur de l'EAFC</i>
Point d'étape global sur l'axe concerné	La mise en place de l'EAFC porte une exigence forte d'accompagnement des personnels. C'est plus particulièrement la thématique de l'accompagnement des jeunes enseignants titulaires première année (T1) et des néo contractuels qui fait l'objet de ce focus.
Actions emblématiques de l'axe	<p>Deux actions emblématiques mises en lumière :</p> <p>Parcours « entrants dans le métier » à l'adresse de l'ensemble des titulaires 1^{ère} année (300 personnes) Développement d'un module « autour de la voix », en lien avec le partenaire MGEN. Action dans le cadre de la prévention des Risques Psycho Sociaux, adossée à un parcours formation de Formateurs (20 personnes) à visée de création d'un vivier susceptible de former en territoires (avec valorisation par délivrance d'une attestation).</p> <p>Parcours néo-contractuels du second degré Co construction avec les IA-IPR et IEN ET-EG de quatre modules « tronc commun » en auto-formation m@gistère à l'adresse de l'ensemble des néo-professeurs contractuels du second degré (100 personnes), et recrutés au fil de l'année. Parcours complété par des modules spécifiques de personnalisation (pour aller plus loin) et accompagnement sur le terrain par pairs expérimentés au sein de l'EPLÉ.</p>
A quels indicateurs de suivi du PSA sont liées ces actions ?	<p>Indicateurs PSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'accès à la formation 1^{er} et 2nd degré - Nombre de JS par enseignants 1^{er} et 2nd degré <p>Indicateurs complémentaires et spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enseignants présents à la formation « autour de la voix » - Nombre d'enseignants inscrits en autoformation M@gistère et parcours suivi (indicateurs de réalisation avec quizz) - Nombre d'enseignants inscrits en formation de formateur - Nombre de journées stagiaires réalisées dans les dispositifs « entrants dans le métier » - Engagement des enseignants dans la formation y compris celle de formation de formateur - Nombre de questionnaires « enquête à chaud » complétés (et analyse des retours à la question « réinvestissement au sein des classes »).
Autres leviers pour renforcer l'efficacité de cette thématique au service de la réussite des élèves	<p>Mettre en place un parcours à destination de tuteurs pairs des T1/T2</p> <p>Former les tuteurs de contractuels à la posture de compagnonnage</p> <p>Articuler systématiquement le travail partagé de l'inspecteur et du chef d'établissement via le tuteur dans l'accompagnement au plus près de l'enseignant débutant</p> <p>Mesurer, dans les pratiques de classe, la mise en œuvre du module voix (recherche action) - écoles et EPLÉ</p>

<p>Les écoles / EPLE et le PSA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Par la mise en place de Formations d'initiales locales, de développement de communauté apprenante à l'échelle du bassin. - Aller au-delà des enseignants débutants et former des enseignants confirmés (ateliers vocaux) - Par la formation à l'échelle des bassins des tuteurs des premiers et seconds degré : Maître d'accueil temporaire (MAT) et Maître de stage (MDS) de l'INSPé, tuteurs académiques, tuteurs de contractuels et l'adossement de cette formation à l'année du parcours « devenez formateur » (public désigné)
<p>Perspectives de travail</p>	<p>Le module « autour de la voix » (public désigné)</p> <p>Il vise à permettre à l'enseignant débutant du premier et du second degré, la maîtrise de son outil de travail « voix ». La voix de l'enseignant, créatrice de lien, interpelle sans cesse sur la relation de l'enseignant à lui-même, à son environnement et à sa pratique. On peut légitimement penser que l'usage pensé et raisonné de « l'outil voix » par l'enseignant est à même d'impacter sa pratique de classe au bénéfice des élèves confiés (recherche translationnelle)</p> <p>Le parcours contractuel (12 heures en autoformation et 8 heures de compléments)</p> <p>Il permet à l'enseignant d'appréhender son contexte professionnel de droits et obligations, d'acquérir des notions de base de réalisation de séquences et séances et des connaissances de base des modalités d'apprentissage des élèves. L'accompagnement par le pair complète le dispositif en l'individualisant sur le terrain.</p>

FOCUS SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Intitulé de l'axe	Axe 2 – Assurer l'égalité des chances pour tous
Nom des pilotes	<i>Michel Houdu, IA-DAASEN et Michel Muller, DRAIO</i> <i>Rédactrice du projet : Delphine Colin, DAAC</i>
Actions emblématiques de cette thématique	<p>Assurer un accès égal à la culture sur tout le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des Contrats Locaux d'Enseignement Artistique, qui fédèrent des projets de territoire dès l'école maternelle : 18 CLEA existants – 3 en gestation - Diffusion de la culture sur tout le territoire, y compris les zones isolées en structurant les partenariats avec tous les acteurs culturels et avec des outils innovants : ADAGE et PASS CULTURE. - Travail partenarial avec les Cités Éducatives <p>Favoriser l'engagement dans des projets culturels ambitieux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les classes à horaires aménagés, les classes orchestres, les spécialités artistiques - Synergies inter-degrés et inter-établissements - Nouveaux partenariats avec des structures de proximité, la métropole ou l'international
Comment contribuent-elles à la réussite des élèves ?	<p>En participant à l'épanouissement et à la construction de l'enfant dès l'école maternelle, en développant en particulier son esprit critique, sa sensibilité et sa créativité</p> <p>En favorisant la persévérance scolaire</p> <p>En venant en complémentarité des apprentissages fondamentaux, à travers une approche différente, comme la démarche de projet et le travail collaboratif</p> <p>En créant de la cohésion au sein d'un établissement autour de projets fédérateurs, interdisciplinaires et transversaux</p> <p>En donnant de l'ambition scolaire grâce à des partenariats d'excellence (Louvre, FEMIS, CRR, etc.) et à une ouverture sur le monde (concours Océan Indien ou nationaux, Erasmus)</p> <p>En participant à l'inclusion, des ULIS, des SEGPA mais aussi d'enfants porteurs de handicap (ex : projet de danse intégrante)</p>
Indicateurs de suivi dans le PSA	<p>Notre outil principal de gestion de l'EAC est ADAGE</p> <p>ADAGE ne nous permet qu'une cartographie partielle qui donne des indicateurs sur le déploiement d'actions culturelles sur le territoire et leur répartition dans l'académie.</p> <p>L'utilisation du Pass culture est également un bon indicateur pour analyser le déploiement de l'EAC dans l'académie.</p> <p>En 2022, 194 actions au pass culture, utilisé dans 59 établissements, soit 45 % des établissements ont au moins réservé une offre pass culture.</p> <p>Depuis la rentrée, 99 actions réservées, dans 61 établissements. Environ 10 % du budget global alloué est déjà consommé en un mois.</p>

Les leviers pour renforcer l'efficacité de cette thématique au service de la réussite des élèves

La formation des enseignants autour de la démarche de projets artistiques et culturels – travail en concertation avec l'EAF

La formation des cadres autour du volet culturel de l'établissement, du pass culture et de la mise en cohérence des parcours éducatifs : mise en place de la Journée académique de l'EAC en mai 2023 (nouveau !)

Une plus grande concertation avec les acteurs culturels, en particulier les collectivités territoriales

Comment les écoles et EPLE peuvent-ils se saisir de cette thématique dans leur projet ?

Par le volet culturel du projet d'établissement :

L'EAC participe à réduire les inégalités sociales et territoriales et contribue à la réussite des élèves. Il faudrait pour cela l'envisager dans sa complémentarité avec les enseignements et avec les autres parcours éducatifs en développant le volet culturel dans les liens qui peuvent se tisser entre l'EAC et la citoyenneté, l'égalité fille/garçon, la santé, l'avenir, le numérique, l'ouverture internationale, l'EDD ...

Le travail sur le volet culturel serait à faire avec le référent culture mais aussi en concertation avec les autres référents (EDD, ERAI, numérique).

Par un recensement de toutes les actions dans ADAGE afin de nous donner une visibilité réelle sur le déploiement de l'EAC et nous aider à sa gestion et son équilibre sur le territoire. Le recensement permettrait aussi d'éditer les passeports individuels des élèves.

FOCUS SUR LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Intitulé du dossier transversal	<p>Axe 2 : Assurer l'égalité des chances pour tous Action 16 : assurer un égal accès au numérique éducatif pour tous</p>
Nom du pilote	<p><i>Christophe Piombo, DRAN</i></p>
<p>Point d'étape global sur le dossier transversal concerné et Perspectives de travail</p>	<p>Infrastructures et équipements Le socle numérique de base (matériels, ressources, connexion internet) se déploie progressivement. Il est complété par une aide à l'équipement numérique des élèves de seconde et de leurs enseignants pour faciliter la continuité pédagogique. > Cet effort devra être poursuivi par l'équipement des écoles et établissements scolaires avec du matériel nécessaire à l'hybridation des enseignements (caméra, micro, enceinte, écran) et la mise en œuvre de pédagogies actives (réalité augmentée, virtuelle et mixte).</p> <p>Formation continue des enseignants L'académie a installé une stratégie de formation qui s'inscrit en termes de fréquence et de volume dans la moyenne des taux dans les académies de l'hexagone ou d'autres pays. > Les efforts doivent être poursuivis pour s'emparer progressivement des nouveaux thèmes et approches accompagnant la transformation professionnelle des enseignants au 21ème siècle.</p> <p>Ressources éducatives L'espace numérique de travail (ENT) Métice généralisé en collèges et lycées, et celui en cours de déploiement dans les écoles de 21 communes facilitent l'accès aux ressources pédagogiques dans un cadre de confiance (gestionnaire d'accès aux ressources – GAR) respectueux des données personnelles des élèves. > L'accompagnement des usages pédagogiques de ces ressources doit se poursuivre car seuls 42,5 % des collèges et 37,2 % des lycées de l'académie ont un nombre moyen de connexions aux ressources éducatives supérieur à la moyenne nationale. Et dans les écoles, le GAR est en cours de déploiement.</p> <p>Suivi du dossier transversal Pour s'inscrire dans une démarche projet de mise en œuvre de la stratégie territoriale pour un numérique éducatif, l'état et les collectivités se doteront d'un dispositif partagé de suivi et d'évaluation du plan d'actions. Ce dispositif s'appuiera sur des tableaux de bord et la mesure d'indicateurs partagés. Il sera mis en place une comitologie pour construire et alimenter ces derniers.</p>
<p>Actions emblématiques du dossier transversal</p>	<p>Accompagner et former la communauté éducative aux pédagogies actives au service des apprentissages et des situations d'enseignement instrumentés pondérés par les neurosciences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des tiers lieux éducatifs ouverts (EDURUNLab) - Former aux usages responsables et à la sobriété numérique - Créer des dispositifs d'accompagnement des cadres pour organiser les nouvelles modalités du « travailler ensemble » (sensibiliser sur les compétences socio comportementales ou psychosociales) - Accompagner l'acquisition des compétences numériques (CRCN) en s'appuyant sur PIX (plateforme d'auto-évaluation et de certification des compétences numériques) pour tous les élèves dans le cadre de la formation de citoyens du 21ème siècle - Promouvoir une ingénierie pédagogique basée sur les pédagogies actives et immersives (intelligence artificielle, réalité virtuelle, escape game, etc.)

	<p>Créer une communauté de recherche appliquée au numérique éducatif (co-conception, co-élaboration, co-évaluation)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une ingénierie pédagogique qui prenne en compte l'apport du numérique à une meilleure connaissance des élèves (en s'appuyant notamment sur les travaux en intelligence artificielle) : Captain Kelly, Lalilo, Mathia - Projet sur les pédagogies immersives s'appuyant notamment sur la réalité virtuelle validé par l'AMI Innovation dans la Forme Scolaire pour lutter contre le décrochage <p>Garantir un socle numérique minimal (réseaux, infrastructures et équipements) pour les écoles et les établissements, en partenariat étroit avec toutes les collectivités territoriales, intégrant notamment les besoins en haut débit.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Généraliser un ENT pour tous, intégrant des outils de travail collaboratifs - Déployer les appels à projets nationaux notamment dans le cadre du Plan de relance (LEN, SNEE, Studiomédia, WebRadio) <p>Ces actions contribuent à la réussite des élèves en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprenant aux élèves les pratiques numériques en vue de leur insertion citoyenne et professionnelle notamment en développant leur autonomie - Améliorant la pédagogie par l'usage de services et de ressources numériques en classe - Favorisant l'égalité des chances - Facilitant les relations entre enseignants, élèves et parents
<p>A quels indicateurs de suivi du PSA sont liées ces actions ?</p>	<p>Engagement des personnels : En 2019-2020, 981 personnes du 1er degré ont participé à une formation "usage du numérique", ce qui représente 20 % de l'effectif total des enseignants du 1er degré</p> <p>Engagement des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élèves de 3ème certifiables PIX : 74 % - Élèves de terminales certifiables PIX : 65 % (84 % en LGT et 28 % en LP) - Élèves certifiés PIX : 95 % <p>Engagement des collectivités : 92 % des communes (incluant celles embarquées dans l'AAP SNEE) déploient un espace numérique de travail (ENT) 1D (80 % des écoles de l'académie, 75 % des élèves de l'académie)</p>
<p>Autres leviers pour renforcer l'efficacité de cette thématique au service de la réussite des élèves ?</p>	<p>Consolider la formation des enseignants aux usages du numérique pour différencier les approches pédagogiques</p> <p>Sens et finalités du numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transformations induites ou augmentées par le numérique - Efficacité du numérique au service de la réduction des inégalités et de l'inclusion - Plateformes ouvertes et collaboratives d'accès à des parcours de formation et de certification (M@gistère, PIX, PIX+EDU) <p>Faciliter l'émergence de communautés d'apprentissage professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'intelligence collective et son impact sur les gestes professionnels comme un levier essentiel dans la réussite des élèves - Offrir à la communauté éducative un accès facilité aux outils et aux ressources (prêt de matériel par la DRANE), un accompagnement et une formation idoines au sein de tiers lieux éducatifs - Faire découvrir les innovations et permettre de travailler ensemble entre professionnels de l'éducation et avec les familles pour remédier notamment à l'illectronisme.

Déployer le socle numérique (équipement, ressources et outils) dans les écoles et établissements scolaires en partenariat avec les collectivités locales, pour enseigner, conduire en classe des activités d'apprentissage et donner aux élèves des éléments d'une culture numérique.

Renforcer la coopération avec les parents pour la réussite scolaire : Développer les modalités d'échanges entre l'école et les parents et dynamiser les collaborations avec les représentants de parents : former, informer, mettre en place des espaces collaboratifs, des plateformes d'espaces numériques, visant des échanges et une réciprocité de partage des points de vue, formation systématique à l'ENT et aux téléservices de l'éducation nationale.

Mise en place d'un média scolaire (Éducation aux médias) : développer la citoyenneté dans un environnement de médias sociaux et de technologies numériques, par l'acquisition de compétences numériques, technologiques, éthiques, sociales et de compétences pour une culture démocratique.

FOCUS SUR LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Intitulé de l'axe	Axe 2 : Assurer l'égalité des chances pour tous Action 11 : Favoriser l'ambition pour la poursuite d'études Le continuum Bac -3/ bac +3- La Voie Technologique
Nom des pilotes	<i>Catherine Ibanez et Thierry Lan Sun Luk</i>
Point d'étape global sur l'axe concerné	Mesure 1 : mise en œuvre d'un groupe de travail académique sur la valorisation voie technologique Mesure 2 : mise en œuvre d'un protocole en relation avec le DRAIO et les bassins Mesures 3 et 4 : Plan d'actions avec IUT et ESIROI Mesure 5 : Suivi de la licence Sciences pour l'ingénieur (SPI) et développement pour les autres filières
Actions emblématiques de l'axe	<ul style="list-style-type: none"> - Grille d'aide à la décision pour l'orientation en troisième et en seconde - Définition d'une carte des formations cible
A quels indicateurs de suivi du PSA sont liées ces actions ?	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de poursuite en licence des bacheliers technologiques qui doit diminuer - Pourcentage d'élèves STMG Vs STI2D/STS - Taux d'accès à l'enseignement supérieur - Taux de décrochage et de réussite en STS et IUT
Autres leviers pour renforcer l'efficacité de cette thématique au service de la réussite des élèves	<ol style="list-style-type: none"> 1- Mise à jour des données nécessaires à une orientation réussie (cible : élèves/famille/PP/chef d'établissement) 2- Développer les projets des élèves en lien avec les priorités régionales et le monde professionnel
Les écoles / EPLE et le PSA	Projet expérimental STMG effectif réduit en cours aux lycées Évariste de Parny et Moulin Joli (Axes 1,2 et 3) Grille d'aide testée sur lycée Pierre Lagourgue.
Perspectives de travail	Groupe de travail académique voie technologique Convention-cadre académie Région à déployer

FOCUS SUR L'ÉCOLE INCLUSIVE

	Axe 2 : Assurer l'égalité des chances pour tous
Nom des pilotes	<i>Michel Houdu, IA-DAASEN – Azzedine Frahetia, CT-ASH</i>
Point d'étape global sur l'axe concerné	Académie 100 % PIAL depuis la rentrée 2020, La Réunion poursuit le développement d'un maillage territorial resserré et d'un accompagnement au plus près des élèves en situation de handicap.
Actions emblématiques de l'axe	<p>Mise en place du Comité départemental de l'École inclusive qui rassemble l'Éducation nationale et tous les acteurs du territoire</p> <p>Augmentation en deux ans du nombre d'AESH, avec 180 ETP supplémentaires</p> <p>Mise en place de la formation des AESH</p> <p>Ouverture à la rentrée scolaire 2022 de 8 Unités d'enseignement externalisées (UEE), qui accueillent 51 % des jeunes des établissements et services médico-sociaux (ESMS)</p> <p>Poursuite de la couverture territoriale d'ULIS avec 7 ouvertures à la rentrée scolaire 2022</p> <p>Déploiement du Livret du parcours inclusif (LPI), outil de pilotage au service des équipes.</p>
A quels indicateurs de suivi du PSA sont liées ces actions ?	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves non accompagnés - Taux de couverture ULIS - Taux d'enseignants spécialisés - Taux d'utilisation du LPI
Autres leviers pour renforcer l'efficacité de cette thématique au service de la réussite des élèves	<p>Renforcer les passerelles entre les dispositifs inclusifs en développant par exemple la scolarité partagée entre établissement scolaire et UEE.</p> <p>Développer une culture commune de l'inclusion par des formations intercatégorielles au sein des PIAL.</p> <p>Accélérer le déploiement du LPI.</p>
Les écoles / EPLE et le PSA	Faire de l'inclusion l'affaire de tous en organisant des Formations d'initiative locale portant sur des thématiques ciblées mobilisant les partenaires de l'Éducation nationale.

FOCUS SUR LES LANGUES ET L'INTERNATIONAL

Intitulé de la thématique	Axe 2 : Assurer l'égalité des chances pour tous Action 12 : Développer la mobilité et la maîtrise des langues
Nom des pilotes	<i>Nadège Cantalia-Tegali, IEN, chargée de mission Plan langues - Katharina Muelkhe, IA-IPR, coordination du pôle LVE - Marjorie Coste, DRAREIC</i>
Point d'étape global sur l'axe concerné	<p>Pilotage : le comité de pilotage est inter catégoriel et émet des propositions stratégiques validées au GALVER. Ce pilotage se nourrit des réalités de terrain (pôle territorialisé par bassin).</p> <p>Formation : la collaboration (sous forme de convention) avec trois laboratoires (LCF/ICARE/DIRE) est un levier incontournable pour former les formateurs, (dès le 04/11) puis un ambassadeur langues par établissement (618 écoles et collèges) sur trois ans, en lien avec l'EAFC.</p> <p>La mobilité au cœur de la professionnalisation des acteurs se poursuit. Le bilan et perspectives 2022-2023 prévoit avec la DRAREIC la mobilité des élèves du 1^{er} degré. (ERASMUS KA2). Elle est <i>souvent moteur pour la mise en place d'écoles EMILE</i>.</p> <p>Évaluation : le test de positionnement Evalang permet actuellement une réflexion inter degré pour la mise en œuvre d'un plan d'urgence de l'anglais. (Construire notamment la continuité Ecole-Collège-Lycée à travers les conseils de cycle).</p> <p>L'analyse des évaluations nationales devrait mettre en exergue l'impact des fragilités de compréhension liées au bilinguisme non conscientisé</p> <p>Partenariat : signature de conventions Rectorat-Collectivités en cours pour renforcer l'exposition à la langue vivante étrangère et développer des compétences interculturelles.</p> <p>Créer des unités apprenantes en Europe et à l'International</p>
Actions emblématiques de l'axe	<p>Rédaction d'un cahier des charges stratégique de la déclinaison académique du plan langues dans le contexte multilingue de la Réunion : « Mieux se connaître pour construire une identité nationale, européenne et internationale »</p> <p>Innovations : l'approche systémique : « Du pilotage à la classe »</p> <p>1-Territorialisation et internationalisation du pilotage (pôles territorialisés par bassin) et de la formation des cadres, formateurs et enseignants ouverts sur l'Europe et l'international</p> <p>2-Groupe de travail REUNILANG LVE/LVR/Français/Maternelle : L'enseignement du Français en milieu plurilingue. Construire des parcours plurilingues dans le contexte créolophone réunionnais.</p> <p>= Construire un tronc commun pour l'ensemble des pilotes et enseignants de l'académie (l'EFMP. le français transversal)</p> <p>3-Accompagnement de la Recherche sur la formation et sur l'évaluation (Laboratoire LCF, ICARE, DIRE) en collaboration avec la CARDIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cycle métier avec un déploiement sur 3 ans sur l'EFMP en lien avec l'EAFC - Séminaire des cadres (avril 2022) - Séminaire de formateurs : formation de 150 formateurs Ecole-Collège (30h), référents langues - Formation de 150 ambassadeurs langues sur les 608 établissements (écoles et collèges) - Formation des PE sur les 108h, plan français ou REP+ - Co-enseignement avec les PE pour l'enseignement de l'anglais

	<p>Le numérique éducatif au service des apprentissages</p> <ul style="list-style-type: none"> - «Captain Kelly », assistant vocal pour l'apprentissage de l'anglais à l'école - La webradio (CANOPE) Ecole-Collège-Lycée <p>Ouverture à l'international</p> <ul style="list-style-type: none"> - eTwinning/Erasmus (DRAREIC/CANOPE) Ecole-Collège-Lycée - Les fondamentaux (films d'animation et leurs fiches d'accompagnement qui seront traduits en créole réunionnais) -1^{er} degré <p>III-Développer les partenariats afin de renforcer l'apprentissage des langues</p> <p>Convention visant la mise en œuvre du Plan Langues sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire</p> <p>Comité de pilotage inter catégoriel (inspections LVE/LVR/Français/Lettres/Maternelle), CARDIE, DRAREIC, DRANE, DAAC, CANOPE, CASNAV, INSPE, UNIVERSITE, SAIO, collectivités, etc.)</p>
<p>A quels indicateurs de suivi du PSA sont liées ces actions ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluations nationales de CP/CE1/6^{ème}, - Test de positionnement d'Evalang, - Le DNB et les résultats au baccalauréat
<p>Autres leviers pour renforcer l'efficacité de cette thématique au service de la réussite des élèves ?</p>	<p>Plans français et mathématiques inter-degré</p> <p>Emploi du temps intégrant l'approche plurilingue dans les séquences de français ou de langues vivantes étrangères ou régionales</p> <p>Généraliser les expérimentations de l'heure plurilingue en 6^{ème} au collège de l'heure</p> <p>Évaluer l'expérimentation des 45 min d'anglais par jour au collège afin de l'étendre</p> <p>Construire la continuité des apprentissages dans le cycle 3 et 4 notamment les parcours renforcés : EMILE, DNL, LCE SE, SI, etc.</p> <p>Assurer le programme de formation dédiée</p> <p>Généraliser la formation des acteurs à l'usage d'eTwinning dans le pilotage stratégique des LVER. Cf cahier des charges Plan langues</p> <p>Mobilité hybride : démarches de projets en amont et en aval d'un projet de mobilité Erasmus KA1 et KA2</p> <p>Mobilité virtuelle : exposition régulière à la LVE avec le partenaire européen (élèves et enseignants)</p> <p>Développer la Webradio pour la contextualisation des pratiques langagières</p>
<p>Les écoles / EPLE et le PSA</p>	<p>Axe lisible dans les projets d'école et d'établissement</p> <p>Accueil des élèves dans leurs langues premières dès la Maternelle (Fleur des langues, progressivité école-collège)</p> <p>Participation aux actions académiques « Il était une fois les langues », la semaine des langues pour la promotion des parcours plurilingues</p> <p>Développer les expérimentations en faveur du plurilinguisme prenant en compte le bilinguisme de nos élèves</p> <p>Internationalisation du pilotage pédagogique des établissements</p> <p>Associer les partenaires et les parents lors des ateliers parentalité</p>

L'INTERNATIONAL

La pandémie n'a pas mis à mal le dynamisme académique en matière de partenariats et d'échanges internationaux. L'hybridation s'est accélérée et la mobilisation des dispositifs eTwinning est restée constante voire croissante pour le programme Erasmus+.

Le rectorat compte quatre nouveaux partenariats stratégiques avec l'Espagne, la Belgique (Forem), la Suède et la Hongrie. Les Campus des Métiers et Qualifications ont par ailleurs été accompagnés dans la signature et l'engagement dans des partenariats avec l'Indonésie, le Kenya, les Seychelles et l'Inde.

Environs 3500 élèves bénéficient d'une mobilité apprenante chaque année dont 10% sont des élèves ou étudiants des voies professionnelles et technologiques.

Pour 2023-2024, des mobilités d'élèves de primaire (CM2), longtemps restées angles morts de l'académie, sont désormais préparées.

Toutes les équipes éducatives sont accompagnées dans des projets de développement professionnel à l'international au plus près de leurs besoins (échanges de pratiques et formation Erasmus+).

L'offre académique à l'internationalisation comprend :

- Un accompagnement à tous les niveaux : dialogues stratégiques au sein des écoles, des circonscriptions, des établissements ou des réseaux d'acteurs (REP+, Cités éducatives, groupe langues, groupe maternelle, groupe Arts et Sciences, groupe EPS).
- Un accompagnement sous la forme de formations inscrites au plan académique de formation, de formations d'initiative locale et de séminaires académiques pluri-catégoriel.
- La possibilité de mobiliser les deux consortiums académiques Erasmus+ pour soutenir la formation internationalisée des personnels (700 mobilités en portage direct rectorat en 2022-2023).

Mutualisation des expériences et acquis de mobilité

- Regroupement des Enseignants référents action européenne et international (ERAEI) deux journées et demi par an, séminaire académique annuel Erasmus+ dans le cadre des ErasmusDays.
- Regroupement des établissements Euroscol (OpenLab Euroscol) : l'académie compte actuellement un réseau de 15 collèges et lycées labellisés EUROSCOL (8 lycées généraux et technologiques ou polyvalents, 4 lycées professionnels et 3 collèges).
- L'appel à candidature en cours pour 2023 montre cette année un engagement des écoles dans le dispositif.
- Les OpenLab Euroscol permettent aux référents de ces établissements labellisés de se retrouver deux fois par an et de se constituer en réseau incubateur d'innovation en internationalisation de tous les enseignements et des langues en particulier.

FOCUS SUR LA MATERNELLE

Intitulé de l'axe	Axe 3 : Assurer la maîtrise des fondamentaux par tous les élèves Action 17 : Réussir l'entrée en scolarité dès la maternelle
Nom du ou des pilotes	<i>Denis Ouin, Inspecteur maternelle</i>
Point d'étape global sur l'axe concerné	<p>Les mesures phares du plan maternelle portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sécurisation de l'accueil à l'entrée à l'école: le dispositif classe passerelle est structuré et renforcé dans l'accompagnement de son développement cette année. - La maîtrise des fondamentaux à l'entrée à l'école élémentaire par la formation des enseignants de classes de GS dédoublées et la formation des formateurs référents des plans français et mathématiques. - Le développement du bien-être et de la réussite scolaire sont associés dans un projet de transformation des pratiques « à l'école du dehors ». <p>À investir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pilotage stratégique académique des GS dédoublées est à structurer cette année en lien avec la mission classes dédoublées. La progressivité des enseignements de maternelle des équipes d'écoles est à outiller. - La sécurisation de l'entrée à l'école en pôle d'enfants de moins de quatre ans est à installer dans les équipes et à développer en formation.
Actions emblématiques de l'axe	<p>Développement des classes passerelles: structuration des relations partenariales CAF/Académie, élaboration d'un plan annuel de conduite du changement au sein des 24 dispositifs. Plus de 1800 familles accompagnées à l'entrée à l'école depuis 10 ans. (Sécurité affective et linguistique, premiers apprentissages, accompagnement éducatif, aide aux projets de vie personnelle et professionnelle)</p> <p>Formation des 373 enseignants de GS dédoublées selon un plan pluriannuel: 125 enseignants formés cette année.</p> <p>Formation des référents des plans français et mathématiques (79 référents en accompagnement des quelques 1850 enseignants à l'expertise des fondements en maternelle).</p> <p>Développement d'un projet d'accompagnement de transformation des pratiques: huit écoles témoins engagées dans un projet d'école du dehors (accompagnement des missions maternelle, CARDIE, DAREIC, DAAC, EDD).</p> <p>Rédaction de chartes collaboratives PE/ATSEM visant à une qualité éducative partagée du bien être à l'école maternelle: deux projets en cours: Saint-André, Saint-Louis.</p>
À quels indicateurs de suivi du PSA sont liées ces actions ?	<p>Indicateurs du PSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 les compétences en français et en mathématiques <p>Proposition d'indicateurs complémentaires possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée au CP les compétences en français et en mathématiques - Taux d'absentéisme en petite section - Nombre de demande d'aménagement de l'obligation d'assiduité en petite section d'école maternelle

	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de scolarisation en classe passerelle
<p>Autres leviers pour renforcer l'efficacité de cette thématique au service de la réussite des élèves</p>	<p>Une opérationnalisation (en cours) de la stratégie académique du plan langues (formation de formateurs en cours) pour un accompagnement des équipes d'écoles en circonscription.</p>
<p>Les écoles / EPLE et le PSA</p>	<p>La mobilisation des équipes sur des projets de contexte spécifiques, dans le cadre de la concertation pourra porter sur les thématiques suivantes : enseigner à l'école du dehors, accueillir les enfants en pôle d'enfants de moins de quatre ans.</p> <p>Le développement des classes passerelles s'inscrira dans les perspectives de financement des cités éducatives.</p>
<p>Perspectives de travail</p>	<p>L'expertise didactique et éducative des équipes sera renforcée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La continuité du déroulement du plan langues et des plans français et mathématiques, - Le développement de la formation des équipes sur les compétences psychosociales associant la CARDIE et la médecine scolaire - La continuité de la formation des enseignants de GSDD et des enseignants prenant fonction nouvellement en maternelle. - Le pilotage académique des mesures du plan maternelle renforcera l'efficacité de son déploiement.

LES INDICATEURS DE SUIVI

La lecture de l'avancement de chacun des indicateurs est appréciée à partir de l'année 2020 (année qui précède la mise en œuvre opérationnelle du projet stratégique académique).

La grille de lecture est la suivante : des couleurs (verte, orange, rouge) pour donner une appréciation (relative) sur l'avancement

- Vert : le réalisé de 2021 est supérieure ou égale à + 2 points au réalisé de 2020.

- Orange : La variation entre 2020 et 2021 est comprise entre -2 et +2.

- Un signal rouge pour les cas suivants : le réalisé de 2021 baisse de 2 points ou plus par rapport à 2020.

Académie				
National				
	2020	2021	Avancement 2021	Cible intermédiaire - 2023
La maîtrise des fondamentaux, outil premier de l'égalité des chances (en lien avec les axes 2 et 3)				
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la lecture à voix haute d'un texte	54,4%	65,0%		68,0%
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la lecture à voix haute d'un texte	66,6%	73,2%		ND
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la lecture à voix haute des mots	56,8%	68,4%		70,0%
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la lecture à voix haute des mots	68,3%	75,1%		ND
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la compréhension des mots lus par l'enseignant	58,7%	60,8%		68,0%
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la compréhension des mots lus par l'enseignant	75,8%	77,4%		ND
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la compréhension des phrases lus par l'enseignant	71,8%	71,8%		78,0%
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la compréhension des phrases lus par l'enseignant	82,8%	82,9%		ND
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la résolution des problèmes en utilisant les nombres entiers et le calcul	27,1%	30,2%		40,0%
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la résolution des problèmes en utilisant les nombres entiers et le calcul - National	46,4%	48,7%		ND
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 l'écriture des nombres entiers	60,0%	69,6%		69,0%
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 l'écriture des nombres entiers	71,8%	76,1%		ND
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la représentation des nombres entiers	49,9%	50,2%		62,0%
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la représentation des nombres entiers	60,3%	60,5%		ND
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 le calcul mental	66,6%	69,4%		74,0%
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 le calcul mental	75,9%	77,2%		ND
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la compétence "associer un nombre entier à une position"	42,6%	46,8%		50,0%
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en CE1 la compétence "associer un nombre entier à une position"	55,5%	58,2%		ND
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en 6ème les compétences en français	79,4%	81,7%		85,0%
dont Écart Filles / Garçons	+10'5	+9,7		+6
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en 6ème les compétences en français	88,3%	89,2%		ND
dont Écart Filles / Garçons	+5,6	+5,2		

	2020	2021	Avancement 2021	Cible intermédiaire - 2023
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en 6ème les compétences en français en REP+	70,1%	71,5%		76,0%
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en 6ème les compétences en français en REP+	68,0%	70,9%		ND
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en 6ème les compétences en français en REP	75,8%	78,7%		82,0%
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en 6ème les compétences en français en REP	78,3%	80,1%		ND
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en 6ème les compétences en mathématiques	53,5%	53,8%		65,0%
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en 6ème les compétences en mathématiques	72,1%	71,9%		ND
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en 6ème les compétences en mathématiques en REP+	37,7%	37,2%		50,0%
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en 6ème les compétences en mathématiques en REP+	40,2%	42,2%		ND
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en 6ème les compétences en mathématiques en REP	47,2%	47,4%		58,0%
Proportion d'élèves maîtrisant à l'entrée en 6ème les compétences en mathématiques en REP	54,6%	54,7%		ND
Proportion d'élèves entrant en 6ème avec au moins un an de retard (public)	7,0%	6,6%		5,5%
Proportion d'élèves entrant en 6ème avec au moins un an de retard (public)	5,4%	5,1%		3,5%
Proportion d'élèves de REP+ entrant en 6ème avec au moins un an de retard (public)	9,6%	8,0%		5,5%
Proportion d'élèves de REP+ entrant en 6ème avec au moins un an de retard (public)	10,3%	9,3%		3,5%
Proportion d'élèves de REP entrant en 6ème avec au moins un an de retard (public)	6,6%	7,0%		5,5%
Proportion d'élèves de REP entrant en 6ème avec au moins un an de retard (public) - National	7,8%	7,1%		5,0%
Mieux accompagner les élèves en situation de handicap, de l'école au lycée (en lien avec l'axe 2)				
Elèves en situation de handicap - Taux de couverture des notifications d'affectation en ULIS école (public)	91,7%	91,1%		93,0%
Elèves en situation de handicap - Taux de couverture des notifications d'affectation en ULIS école (public)	86,8%	85,3%		91,0%
Pourcentage de postes spécialisés en ULIS école occupés par des enseignants spécialisés ou en cours de spécialisation (public)	59,1%	57,6%		74,0%
Pourcentage de postes spécialisés en ULIS école occupés par des enseignants spécialisés ou en cours de spécialisation (public)	66,3%	66,7%		74,0%
Elèves en situation de handicap - Taux de couverture des notifications d'affectation en ULIS collège et lycée (public) - Académie	78,7%	80,9%		95,0%
Elèves en situation de handicap - Taux de couverture des notifications d'affectation en ULIS collège et lycée (public)	82,2%	81,3%		91,0%
Pourcentage de postes spécialisés en ULIS collège lycée occupés par des enseignants spécialisés ou en cours de spécialisation (public)	81,8%	79,0%		92,0%
Pourcentage de postes spécialisés en ULIS collège lycée occupés par des enseignants spécialisés ou en cours de spécialisation (public)	79,4%	76,2%		82,0%

	2020	2021	Avancement 2021	Cible intermédiaire - 2023
Conduire le maximum de jeunes aux niveaux de compétences attendues en fin de formation initiale et à l'obtention des diplômes correspondants (en lien avec les axes 2 et 4)				
Taux d'accès au Diplôme national du Brevet	91,4%	89,8%		89,0%
dont Ecart Filles / Garçons	+13,1	+12,7		+10
Taux d'accès au Diplôme national du Brevet - National	91,1%	86,7%		89,0%
Taux de passage post-3ème en CAP voie scolaire (public) (APAE2D)	10,8%	10,6%		10,0%
dont Ecart Filles / Garçons	-7	-5,9		-5
Taux de passage post-3ème en CAP voie scolaire (public) (APAE2D)	3,8%	3,8%		
dont Ecart Filles / Garçons	-2,4	-2,2		
Taux d'accès au diplôme de CAP des élèves de 1ère année de CAP par la voie scolaire	77,5%	66,7%		74,0%
Taux d'accès au diplôme de CAP des élèves de 1ère année de CAP par la voie scolaire	81,4%	71,6%		77,0%
Taux d'accès des secondes pro au bac professionnel par la voie scolaire	77,7%	67,8%		72,0%
Taux d'accès des secondes pro au bac professionnel par la voie scolaire	76,4%	67,6%		71,0%
Taux d'accès des secondes GT au bac G ou T par la voie scolaire	91,3%	90,9%		91,0%
Taux d'accès des secondes GT au bac G ou T par la voie scolaire	92,4%	90,6%		92,0%
Favoriser la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, le continuum Bac-3/+3 (en lien les axes 2 et 4)				
Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur	75,7%	75,3%		80,0%
dont Ecart Filles / Garçons	+5,3	+5,1		+5
Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur - National (moyenne comparable)	76,9%	78,4%		82,0%
dont Ecart Filles / Garçons	+3,5	+4,9		
Taux de poursuites des bacheliers pro en STS voie scolaire	26,6%	31,2%		32,5%
Taux de poursuites des bacheliers pro en STS voie scolaire	34,5%	38,3%		39,5%
Taux d'accès au BTS des élèves de 1ère année des formations par la voie scolaire	70,9%	72,0%		70,0%
Taux d'accès au BTS des élèves de 1ère année des formations par la voie scolaire	77,6%	76,2%		76,0%
Proportion d'étudiants de famille appartenant aux PCS défavorisées parmi les élèves de CPGE - public	27,5%	25,4%		30,0%
Proportion d'étudiants de famille appartenant aux PCS défavorisées parmi les élèves de CPGE - public	12,9%	12,5%		15,0%
Favoriser l'engagement des élèves, renforcer la démocratie lycéenne (en lien avec l'axe 1)				
Taux de participation des lycéens aux élections des CVL - en LEGT	60%	54,5%		56%
Taux de participation des lycéens aux élections des CVL - en LEGT	35,8%	38,9%		39,0%
Taux de participation des lycéens aux élections des CVL - en LP	51,8%	57,9%		51%
Taux de participation des lycéens aux élections des CVL - en LP	42,3%	41,9%		44%

	2020	2021	Avancement 2021	Cible intermédiaire - 2023
Favoriser la qualité de service apportée aux usagers, l'engagement des personnels (en lien avec les axes 1 et 2)				
Taux d'accès à la formation : enseignement 1er degré public	47,9%			88%
Taux d'accès à la formation : enseignement 1er degré public	30,3%			
Nombre de journées stagiaires par enseignant : enseignement 1er degré public				3,6 - 3,8
Nombre de journées stagiaires par enseignant : enseignement 1er degré public				
Taux d'accès à la formation : enseignement 2nd degré public	61,7%			75%
Taux d'accès à la formation : enseignement 2nd degré public	49,8%			
Nombre de journées stagiaires par enseignant : enseignement 2nd degré public				3,2
Nombre de journées stagiaires par enseignant : enseignement 2nd degré public				
% de jours d'enseignement non remplacés - 1er degré	21,0%			19%
% de jours d'enseignement non remplacés - 1er degré	17,0%			
% de jours d'enseignement non remplacés - 2nd degré	2,3%			2%
% de jours d'enseignement non remplacés - 2nd degré	3,6%			